

The background of the entire page is a photograph of string lights hanging from a structure, likely a patio or deck, during the "blue hour" of dusk. The lights are out of focus, creating a bokeh effect with soft, glowing circles of light against a darkening sky. The overall mood is calm and atmospheric.

ASSEMBLÉE DES CITOYENS DE L'ATLANTIQUE SUR L'ABORDABILITÉ DE L'ÉNERGIE

Faith Mambo

CONSEIL DE CONSERVATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ASSEMBLÉE DES CITOYENS DE L'ATLANTIQUE SUR L'ABORDABILITÉ DE L'ÉNERGIE

Faith Mambo
Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick



Conseil de conservation *du* Nouveau-Brunswick

180, rue St. John, Fredericton
(Nouveau-Brunswick), Canada, E3B 4A9

T. (506) 458-8747
E. info@conservationcouncil.ca
www.conservationcouncil.ca

 /conservationcouncil  /cc_nb

 new-brunswick-conservation-council

Ce rapport a été produit avec l'aide de
Financeurs en environnement au Canada et la
Fondation européenne pour le climat.

Août 2024

ASSEMBLÉE DES CITOYENS DE L'ATLANTIQUE SUR L'ABORDABILITÉ DE L'ÉNERGIE

Table des matières

1. Contenu sommaire	2
2. Introduction	3
3. Contexte	5
Définition de la pauvreté énergétique	5
Mesure de la pauvreté énergétique	5
La pauvreté énergétique dans le Canada atlantique	6
Les retombées de la pauvreté énergétique sur la santé	7
Les facteurs qui contribuent à la pauvreté énergétique	8
Remédier à la pauvreté énergétique.....	8
4. Objectif	9
5. Méthode	10
Sondage préliminaire	10
Entrevue préalable	11
Assemblée des citoyens	12
Sondage postérieur	13
6. Résultats	14
Entrevue préalable	14
Déclaration de l'Assemblée des citoyens.....	20
Les réussites	20
Limites.....	20
Sondage postérieur	21
7. Discussion	22
Recommandations pour le programme.....	24
8. Recherches à venir	26
9. Conclusion	27
10. Annexe	28
Ordre du jour de l'Assemblée des citoyens.....	28
Énoncé de l'ordre du jour de l'Assemblée des citoyens de l'Atlantique	29

01

Contenu sommaire

Le *Rapport de l'Assemblée des citoyens de l'Atlantique sur l'abordabilité de l'énergie* porte sur l'enjeu urgent de l'abordabilité de l'énergie au Canada, plus particulièrement dans le Canada atlantique. Ses auteurs mettent en lumière les défis auxquels sont confrontés les ménages qui souhaitent conserver des conditions de vie confortables à cause des coûts exorbitants du chauffage et de la climatisation susceptibles porter préjudice à la santé physique et mentale, surtout chez les groupes vulnérables. De plus, ils soulignent la nécessité d'adopter des énergies renouvelables pour remédier aux inégalités

énergétiques et réduire le fardeau des factures d'électricité élevées qui pèse sur les épaules des résidents. L'Assemblée a constitué pour les résidents une plateforme sur laquelle ils ont pu exprimer leurs craintes et élaborer des recommandations afin d'assurer de l'électricité abordable pour tous. Les auteurs du rapport soulignent l'importance d'avoir une définition claire et uniforme de la pauvreté énergétique pour permettre des politiques ciblées et l'allocation efficace de ressources aux personnes dans le besoin.



02 Introduction

Le Canada est actuellement confronté à une [crise de l'abordabilité](#), plus particulièrement dans le domaine de l'[énergie](#). Les effets des coûts exorbitants de l'énergie se font de plus en plus sentir d'un bout à l'autre du pays. Les températures extrêmes, notamment les vagues de [chaleur intense](#) et de grands froids, influent de façon significative sur la consommation énergétique des ménages canadiens, qui ont besoin de systèmes de chauffage et de climatisation efficaces pour conserver des conditions de vie sécuritaires et confortables.

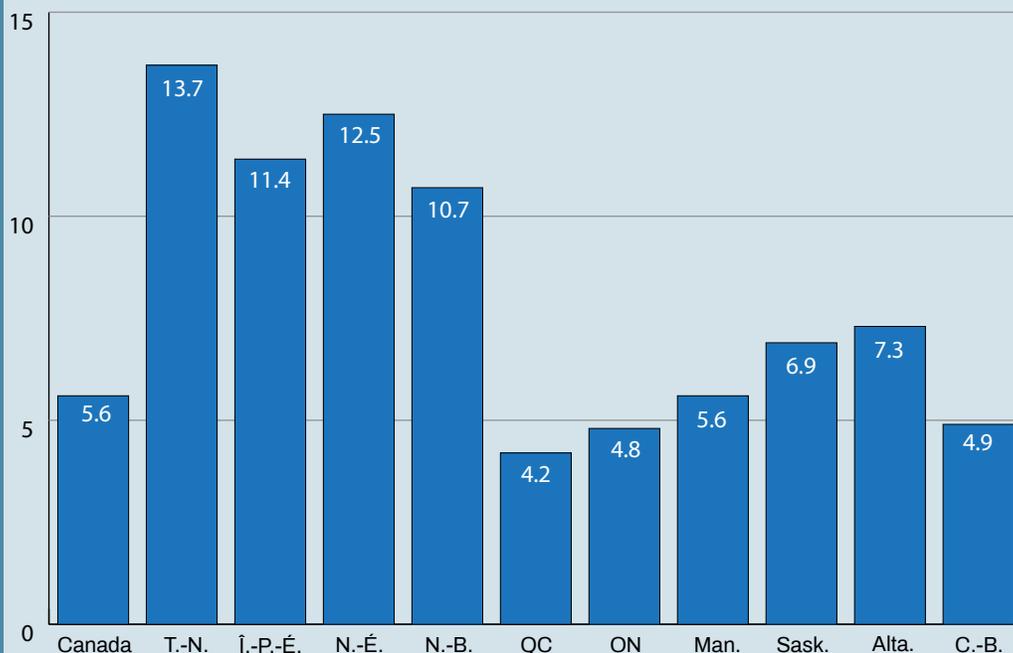
Cependant, en raison de la hausse des prix de l'énergie, nombre de ménages ont de la difficulté à obtenir la climatisation et le chauffage adéquats, ce qui met leur santé en danger à cause du climat. En 2023, [14 % des ménages canadiens](#) ont dit avoir compromis leurs conditions de vie et conservé une température

dangereuse ou inconfortable durant au moins un mois au cours de la dernière année à cause des coûts inabordables du chauffage et de la climatisation. La pauvreté énergétique est associée à divers problèmes de santé mentale et physique, qui touchent particulièrement les groupes vulnérables comme les aînés, les ménages monoparentales et les locataires.

Plus particulièrement, le Canada atlantique affiche les taux de [pauvreté énergétique les plus élevés au pays](#). Cette réalité s'explique par plusieurs facteurs, notamment des maisons plus vieilles, l'inefficacité énergétique et des revenus plus faibles. Nombre de ménages sont forcés de faire des choix difficiles entre l'énergie et d'autres biens de base, un concept connu sous le nom de « chauffe ou mange », ce qui affecte considérablement leur qualité de vie.

Graphique 1 : Les taux de pauvreté énergétique provinciaux moyens des ménages qui consacrent 10 % ou plus de leur revenu à l'électricité.

Graphique 1 illustre les taux de pauvreté énergétique par province. Calculés à l'aide de l'[Enquête sur les dépenses des ménages \(EDM\) de 2021](#), ces chiffres sont fondés sur les dépenses en électricité et en carburant directement encourues par les ménages et ne comprennent pas les paiements couverts par les frais de location ou de condominium.



La recherche indique que l'adoption d'un [système d'électricité propre pourrait remédier aux inégalités énergétiques et rendre l'énergie plus abordable pour les Canadiens](#) grâce à des coûts d'exploitation plus faibles. Selon Clean Energy Canada, [plus de 70 % de la population canadienne est en faveur d'un règlement solide sur l'électricité propre](#), qui obtient un taux d'appui de plus de 75 % dans le Canada atlantique.

En dépit de l'enthousiasme manifesté envers les solutions énergétiques dans le Canada atlantique, les coûts connexes constituent un lourd fardeau pour les ménages, dont beaucoup sont déjà aux prises avec des factures d'électricité élevées, en sus de l'inflation économique. Un accès équitable à des énergies abordables et renouvelables peut alléger ces fardeaux, ce qui profitera tant aux Canadiens qu'à l'environnement et aidera le Canada à atteindre ses cibles de réduction des émissions.

Il est crucial de veiller à ce que personne ne soit laissé en marge durant la transition vers l'énergie propre. Le Canada atlantique a besoin de beaucoup plus d'aide pour rendre les ménages

plus éconergétiques de sorte à réduire le stress financier et les problèmes de santé tout en combattant aussi le changement climatique.

Afin de mieux saisir le contexte énergétique des ménages du Canada atlantique, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick a organisé une Assemblée des citoyens de l'Atlantique sur l'abordabilité de l'énergie similaire à celle tenue en 2023 pour les résidents du [Nouveau-Brunswick](#). Ce projet devait servir à comprendre les fardeaux constants des gens concernant le coût de l'énergie, le système électrique actuel et les résultats attendus d'une transition vers les énergies propres.

L'Assemblée des citoyens de l'Atlantique a constitué pour les résidents une plateforme sur laquelle ils ont pu exprimer leurs craintes et élaborer des recommandations afin d'assurer de l'électricité abordable pour tous. Les participants ont fait part de leurs expériences et de leurs idées sur les programmes et les politiques énergétiques susceptibles de réformer les programmes et les politiques gouvernementaux de sorte à assurer une transition abordable vers des foyers plus éconergétiques.



03

Contexte

Définition de la pauvreté énergétique

La pauvreté énergétique est un problème complexe qui couvre de multiples aspects et a des conséquences substantielles sur les conditions de vie des gens. Cependant, le Canada n'a pas de définition uniforme ou normalisée de ce concept. Selon [Efficacité énergétique Canada \(2024\)](#), il y a pauvreté énergétique lorsqu'un ménage n'a pas suffisamment d'énergie pour maintenir des températures intérieures confortables. Cette situation provient d'une association de faible revenu, de coûts énergétiques élevés et de conditions de logement médiocres, notamment à cause de l'inefficacité énergétique des maisons. Les coûts énergétiques inabordables peuvent entraîner la déconnexion des services publics, des difficultés imputables à la réduction de l'utilisation de l'énergie (comme le maintien de basses températures en hiver), ou des compromis entre l'énergie et d'autres besoins fondamentaux, ce qui porte préjudice au bien-être du ménage ([Statistique Canada, 2021](#)).

Il est essentiel d'avoir une définition claire et uniforme de la pauvreté énergétique pour le Canada. Une définition établie aiderait les décideurs à créer des politiques ciblées et efficaces pour remédier à la pauvreté énergétique et veiller à ce que des ressources soient efficacement allouées aux personnes qui en ont besoin.



Mesure de la pauvreté énergétique

Il est difficile de mesurer la pauvreté énergétique en raison de ses multiples aspects. Plusieurs facteurs contribuent à cette complexité :

- Elle ne peut pas être exprimée à l'aide d'une seule mesure.
- Il n'y a pas de conception universellement acceptée de ce que signifie être en dessous du seuil de la pauvreté énergétique.
- Il s'agit d'une situation privée qui varie en fonction de la saison, du lieu et de la structure de la maison.
- Elle est subjective, en fonction des besoins et du confort personnels.

En dépit de ces difficultés, l'abordabilité de l'énergie est critique pour la qualité de vie des gens. Le fardeau énergétique d'un ménage, soit le pourcentage du revenu après impôt consacré aux factures énergétiques, est l'indicateur clé de son abordabilité énergétique. Selon certains chercheurs comme le [Canadian Urban Sustainability Practitioners \(CUSP\)](#), les ménages ayant un **fardeau énergétique de 6 %** ou plus sont victimes de pauvreté énergétique, tandis que pour le gouvernement du Canada, c'est 10 % ou plus qui constitue la mesure de référence pour la pauvreté énergétique.

La pauvreté énergétique dans le Canada atlantique

Selon le Recensement canadien de 2021, 822 000 ménages (5,6 %) étaient victimes de pauvreté énergétique. Cette situation était plus prévalente dans les provinces de l'Atlantique, où elle touche 113 500 ménages, soit des taux allant de 10,7 % à 13,7 %. Parmi ces ménages :

- 82 % sont des maisons unifamiliales individuelles;
- 57 % se trouvent dans des zones urbaines;
- 43 % ont pour principal propriétaire un citoyen âgé (65 ans et plus);
- 38 % vivent dans des demeures vétustes (datant d'avant 1960);
- 23 % sont des personnes qui vivent seules;
- 18 % sont des locataires.

La pauvreté énergétique touche les ménages à revenu faible à moyen de diverses tranches de la population, dont les personnes monoparentales, les nouveaux immigrants, les populations racialisées, les handicapés et les aînés. Ces groupes sont particulièrement susceptibles à la pauvreté énergétique pour des [raisons socioéconomiques](#), notamment un accès restreint aux ressources et aux possibilités.

De même, le [Canada atlantique affiche des taux de pauvreté énergétique plus élevés](#) en raison de plusieurs facteurs. Cette région affiche un revenu de ménage moyen plus faible et une proportion plus élevée de la population des 65 ans et plus. [Plus de 40 % de la population](#) des provinces de l'Atlantique vit dans une région rurale, où la distribution de l'énergie est souvent plus coûteuse. Aussi, les résidences sont plus grandes, ce qui élève les coûts du chauffage.



43%

Des ménages du Canada atlantique ont comme principal propriétaire des citoyens âgés (65+)

Tableau 1 :

Les taux élevés de pauvreté énergétique (dans l'optique des seuils de 6 et de 10 % du revenu après impôt) du Canada atlantique sont comparables à ceux des autres provinces. Le chauffage des locaux représente deux-tiers de l'utilisation totale de l'énergie dans le Canada atlantique, et les dépenses moyennes pour le chauffage des locaux dans cette région sont les plus élevées du pays.

Géographie	Total des ménages	Revenu médian après impôt	Prix moyens des factures de chauffage des locaux	Ménages confrontés à de la pauv. éner. (Seuil de 6 %)	Taux de pauvreté énergétique (seuil de 6 %)	Nombre de ménages confrontés à de la pauv. éner. (seuil de 10 %)	Taux de pauvreté énergétique (seuil de 10 %)
Canada	15 122 544	68 400 \$	1 430 \$	2 570 605	17 %	719 544	5 %
T.-N.	224 060	62 100 \$	2 520 \$	80 330	35 %	30 676	14 %
Î.-P.-É.	67 874	62 500 \$	1 315 \$	17 040	25 %	8 074	12 %
N.-É.	418 453	60 200 \$	2 080 \$	123 220	29 %	43 750	10 %
N.-B.	336 878	60 000 \$	2 109 \$	94 265	27 %	31 019	9 %
QC	3 708 809	61 400 \$	1 201 \$	489 675	13 %	105 782	3 %
ON	5 717 489	73 000 \$	900 \$	911 330	15 %	242 836	4 %
Man.	510 072	64 700 \$	1 205 \$	87 300	17 %	27 052	5 %
Sask.	445 262	68 200 \$	1 269 \$	107 800	24 %	37 709	8 %
Alta.	1 601 322	77 000 \$	1 087 \$	377 030	23 %	89 787	6 %
B.C.	2 092 325	68 500 \$	938 \$	272 815	13 %	102, 809	5 %

Source : [Sondage sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, 2021](#)

Les retombées de la pauvreté énergétique sur la santé

Les ménages victimes de pauvreté énergétique risquent plus d'avoir des problèmes de santé, notamment respiratoires et cardiovasculaires, en raison d'une surmortalité hivernale et/ou estivale s'ils vivent dans un logement de qualité médiocre. Pour économiser de l'argent sur leurs factures d'électricité, [les ménages touchés par la pauvreté énergétique demeurant dans un immeuble locatif inefficace sur le plan](#)

[énergétique sous-chauffent leur espace intérieur en hiver](#), ce qui abaisse leur niveau et leur qualité de vie. La pauvreté énergétique provoque aussi [de la détresse émotionnelle, de la frustration, de la crainte et de l'isolement social, surtout chez les locataires](#).

Au Nouveau-Brunswick, [près de 28 % des ménages à faible revenu en location sont confrontés à de la pauvreté énergétique, par rapport à 11,5 % des propriétaires](#) (sur la base du critère de 6 %).

Les facteurs qui contribuent à la pauvreté énergétique

Ressources naturelles Canada indique plusieurs facteurs qui contribuent à la pauvreté énergétique. Ces facteurs sont répartis entre quatre catégories : économique, physique, politique et comportemental, tel qu'indiqué au Graphique 2.

Remédier à la pauvreté énergétique

Pour remédier à la pauvreté énergétique, il faut un vaste éventail d'intervenants, qui ont chacun une compréhension différente du problème, des objectifs immédiats, des besoins, des ressources disponibles et des capacités de mettre en œuvre des solutions. Cette complexité met en lumière

l'importance de l'assemblée du Conseil de conservation, qui regroupe diverses personnes qui partagent leurs histoires et leurs expériences.

La pauvreté énergétique peut être atténuée par la mise en œuvre de mesures ciblées d'efficacité énergétique. Ces mesures varient en fonction du ménage, mais comprennent généralement une étanchéisation des fenêtres et des portes, une isolation des murs et des plafonds et le remplacement des systèmes et des dispositifs de chauffage obsolètes.

Un effort coordonné pour améliorer l'efficacité énergétique favorisera la réduction des coûts énergétiques, l'amélioration des conditions de vie et l'élimination des effets de la pauvreté énergétique sur la santé.

Graphique 2 : Les composantes des quatre catégories de la pauvreté énergétique



04 Objectif

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick a remarqué que nombre de ménages du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique sont victimes de coûts énergétiques élevés. Selon les données statistiques, **10 à 13 % des ménages du Canada atlantique** sont victimes de pauvreté énergétique. Bien qu'il soit essentiel de passer à un système électrique carboneutre, cette transition peut donner lieu à une augmentation des factures d'électricité, qui risque de représenter un stress financier pour davantage de personnes déjà mal prises.

Pour remédier à ce problème, il est crucial d'offrir un soutien afin d'aider les résidents à réduire leur consommation et leurs frais énergétiques. L'Assemblée des citoyens de l'Atlantique sert à saisir les expériences des résidents concernant l'abordabilité de l'énergie et à établir des programmes et des politiques susceptibles d'avoir des retombées positives sur leurs ménages.



10-13%

des ménages du
Canada atlantique sont
victimes de pauvreté
énergétique

05 Méthodes

Le Conseil de conservation a organisé en ligne une assemblée des citoyens de tout le Canada atlantique afin de remédier aux craintes des ménages concernant l'abordabilité de l'énergie. Cette plateforme a permis aux participants de discuter des politiques et des programmes susceptibles d'améliorer l'abordabilité de l'énergie et de combattre la pauvreté énergétique dans la région.

Les participants ont dû répondre à un sondage préliminaire, que l'Assemblée a examiné. Les personnes remplissant les critères ont été sélectionnées pour une entrevue préalable à l'assemblée. Les participants retenus ont ensuite été invités à l'Assemblée des citoyens. Un autre sondage a été administré suite à l'assemblée. Chaque étape est détaillée ci-dessous.

Sondage préliminaire

Les participants ont été recrutés sur les médias sociaux, et à partir du site Web et des listes d'envoi du Conseil de conservation. Les personnes intéressées des quatre provinces de l'Atlantique ont répondu à un sondage préliminaire de 14 questions pour veiller à ce qu'un groupe divers soit sélectionné. L'objectif était d'avoir 24 participants, six personnes de chaque province.

Les questions du sondage portaient notamment sur :

1. La tranche d'âge
2. Les pronoms (genre)
3. La province de résidence du Canada atlantique
4. La préférence linguistique
5. L'accès à un ordinateur équipé d'une caméra
6. L'expérience avec Zoom
7. Le niveau de scolarité
8. L'emploi auprès du gouvernement ou d'un service public
9. L'importance que l'organisation accorde à l'abordabilité de l'énergie

10. Le type de la région de résidence (urbaine, suburbaine, rurale)
11. Le type de maison (appartenant, maison individuelle, maison préfabriquée, autre)
12. La principale méthode de chauffage
13. Le revenu moyen du ménage
14. Le pourcentage du revenu consacré à l'énergie

On a accordé la priorité aux participants qui :

- payaient leurs factures d'électricité;
- avaient un revenu du ménage inférieur à 75 000 \$;
- consacraient 6 % ou plus de leur revenu à l'énergie;
- ont utilisé des méthodes de chauffage alternative (huile, bois);
- étaient des personnes monoparentales ou des femmes (en raison d'une sous représentation antérieure).

Les exclusions étaient fondées sur :

- l'absence d'un Internet fiable;
- l'absence d'expérience avec Zoom;
- le fait de consacrer moins de 6 % du revenu à l'énergie.

Pour assurer une vaste participation et réduire au maximum les frais de déplacement, l'assemblée a été réalisée en ligne sur la plateforme Zoom. C'est pourquoi les participants devaient avoir accès à Internet et bien connaître Zoom. De plus, le Conseil de conservation a utilisé le seuil de pauvreté énergétique de 6 % en accordant la priorité aux ménages qui consacraient 6 % ou plus de leur revenu après impôt à leurs factures énergétiques.

Cent quatre-vingt-douze personnes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve et Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard se sont inscrites.

La majorité de ces personnes qui se sont inscrites ont répondu à un sondage préliminaire. Sur ces personnes, 22 se sont inscrites à partir du bouche-à-oreille et de bulletins diffusés par le CCNB et d'autres organismes partenaires. La majorité des personnes inscrites ont répondu à un sondage préliminaire.

Bien que beaucoup remplissaient les critères d'admissibilité à une entrevue, seuls 28 participants ont répondu avec succès aux critères et accepté de prendre part à une entrevue.

Entrevue préalable

Les 28 personnes sélectionnées ont pris part à une entrevue préalable à l'événement sur Zoom. Ces entrevues nous ont permis d'avoir un groupe divers représentant le Canada atlantique. Les participants pouvaient mettre fin à l'entrevue à tout moment ou refuser de répondre aux questions posées.

Les questions de l'entrevue comprenaient :

- 1. Qu'est-ce qui vous a incité à participer à l'Assemblée des citoyens de l'Atlantique?*
- 2. Lorsque vous entendez le terme « pauvreté énergétique », à quoi cela vous fait-il penser, ou que ressentez-vous?*
- 3. Selon les réponses que vous avez données au sondage, vous dites que vous consacrez X % de votre revenu mensuel à l'énergie, veuillez me parler de ce que vous vivez à cet égard. Est-ce que cela pose problème? (Chauffez-vous moins votre maison pour pouvoir acheter de la nourriture et payer votre loyer?)*
- 4. Les tarifs augmentent; par exemple, Énergie NB a appliqué une hausse de tarif de 9,8 %, qui pourrait encore augmenter... a appliqué une hausse de tarif de 13 %, soit un montant supplémentaire d'environ 200 \$ par année pour ses clients. Quelle incidence cette augmentation de tarif a-t-elle sur vous et sur votre ménage?*
- 5. Avez-vous utilisé un programme fédéral ou provincial d'incitatifs éconergétiques?*

Trouvez-vous que ce genre de programme est accessible? Pourquoi?

- 6. Avez-vous la certitude que le gouvernement provincial a vos meilleurs intérêts à cœur lorsqu'il élabore des politiques et des programmes énergétiques?*
- 7. Avez-vous la certitude que votre fournisseur de service public / d'énergie a vos meilleurs intérêts à cœur?*
- 8. Y a-t-il des histoires énergétiques que vous souhaiteriez partager, par ex., mange ou chauffe, interruption d'électricité?*
- 9. Selon vous, quels sont les principaux obstacles auxquels sont confrontées les personnes à faible revenu qui souhaitent adopter des énergies renouvelables?*
- 10. Quelles recommandations avez-vous pour les personnes à faible revenu qui souhaitent mettre en œuvre un programme de mise à niveau renouvelable et éconergétique?*
- 11. Souhaitez-vous toujours participer à l'AGA les 3 et 4 mai?*

Après avoir terminé l'entrevue et confirmé qu'ils remplissaient les critères de sélection, les participants ont été invités à participer à l'Assemblée des citoyens. Sur les 28 personnes ayant pris part à une entrevue, 17 ont pu y participer. Sept de la Nouvelle-Écosse, six du Nouveau-Brunswick, quatre de Terre-Neuve et deux de l'Île-du-Prince-Édouard. Malheureusement, le jour de l'assemblée, un participant du Nouveau-Brunswick n'a pas pu être présent à cause de problèmes de connexion Internet.

Préparation à l'assemblée :

Avant l'Assemblée des citoyens, les participants ont reçu plusieurs courriels contenant les détails de la réunion ainsi que des ressources contextuelles à consulter en vue des discussions prévues lors de l'assemblée. On leur a aussi demandé de signer un formulaire de dégageant de responsabilité dans lequel ils ont pu indiquer leur consentement à être cités dans des rapports et cités et/ou filmés pour d'autres contenus.

Assemblée des citoyens de l'Atlantique

L'Assemblée des citoyens s'est déroulée pendant 8,5 heures sur Zoom, sur deux jours. Organisée en soirée, la première session a duré deux heures et a été consacrée aux présentations et aux renseignements contextuels présentés par des experts. Faith Mambo du Conseil de conservation a ouvert l'événement en discutant du travail en contexte et de l'importance de l'assemblée. Ont suivi des exposés sur l'efficacité énergétique et la pauvreté énergétique présentés par John Anderson et Nichola Taylor d'[ACORN](#) et Abhilash Kantamneni d'[Efficacité énergétique Canada](#). À la fin de la première journée, les participants ont reçu un aperçu des questions à discuter le jour suivant.

Le deuxième jour a été constitué par une session complète de 6,5 heures, qui comprenait une pause d'une heure, et était axée sur les expériences des participants et les solutions potentielles pour leurs ménages. Bien que cette assemblée ait été animée par le personnel du Conseil de conservation, ce sont surtout les participants qui l'ont dirigée.

La journée a débuté par deux groupes de réflexion individuels dont chacun avait une série de questions similaire. L'un des groupes portait sur les politiques sur l'électricité et l'abordabilité de l'énergie, tandis que l'autre a discuté des programmes. Les participants ont choisi le groupe qu'ils préféraient. Résultats : 10 participants ont pris part au groupe sur le programme et 11 au groupe sur la politique. Malheureusement, deux participants de l'Î.-P.-É. n'ont pas pu être présent, l'un pour des raisons de santé.

Groupe de discussion 1 - Programmes

- 1. Que voulez-vous que les décideurs sachent à propos de vos expériences concernant la fiabilité et l'abordabilité de l'énergie? Quelle est votre expérience vécue?*
- 2. Selon vous, quelle est la mise à niveau éconergétique la plus importante à réaliser chez vous actuellement?*

3. Que pensez-vous des programmes éconergétiques actuels de la province?

- a. Pensez-vous qu'ils sont efficaces? Comment aimeriez-vous que ces programmes soient changés ou mis à jour pour être plus accessibles et plus efficaces ou mieux à même d'accroître leur rayonnement?*
- b. Quels obstacles ou défis empêchent l'adoption plus vaste des mises à niveau éconergétiques dans les maisons et les édifices?*

4. Est-ce que les programmes devraient être axés sur l'amélioration de l'efficacité énergétique par l'abandon des combustibles fossiles, ou subventionner directement les factures d'énergie? Faut-il envisager d'associer ces options?

5. En sus d'une aide financière, quels services d'aide ou quelles ressources supplémentaires aideraient les ménages à mieux gérer et réduire leurs dépenses énergétiques?

6. Il y a un certain nombre de complexités qui accompagnent l'amélioration de l'efficacité énergétique et la baisse des coûts de l'énergie pour les locataires. Selon vous, quels programmes et/ou mécanismes d'aide seraient les plus avantageux pour les locataires responsables de payer leur énergie?

7. Quels types de programmes faciliteraient la réduction des frais de transport? Avez-vous un transport public à votre disposition? Si vous avez besoin d'utiliser un véhicule, quels types de programmes vous permettraient de réduire votre consommation de combustibles fossiles dans le cadre de votre transport?

Groupe de discussion 2 - Politiques et règlements

- 1. Que voulez-vous que les politiciens sachent à propos de vos expériences concernant la fiabilité et l'abordabilité de l'énergie? Quelle est votre expérience vécue?*
- 2. Les tarifs énergétiques augmentent. Quelle incidence cette augmentation a-t-elle sur vous? Quel type de stress supplémentaire cette augmentation aura-t-elle sur votre*

ménage? Quel montant êtes-vous disposé à dépenser pour l'électricité?

- 3. Suite aux conversations que nous avons eues avec vous durant vos entrevues, nous avons constaté que certains d'entre vous n'avez pas l'assurance que le gouvernement a votre meilleur intérêt à cœur lorsqu'il met en œuvre des politiques liées à l'énergie. À votre avis, quel est le rôle du gouvernement et des services publics? Qu'est-ce que ces entités auraient besoin de faire pour gagner votre confiance concernant la gestion du portefeuille de l'énergie?*
- 4. D'après vous, dans quelle mesure l'introduction de nouveaux fournisseurs d'énergie ou modèles énergétiques communautaires/municipaux pourrait avoir des retombées sur l'abordabilité et la compétition énergétiques sur le marché? De quels facteurs faut-il tenir compte lorsqu'on évalue la faisabilité et l'efficacité de l'introduction de nouveaux fournisseurs?*
- 5. En vertu des règlements sur l'électricité propre, il faudra que le réseau électrique soit carboneutre d'ici à 2035. Il s'agit d'un pas supplémentaire par rapport à l'exigence d'éliminer progressivement les centrales électriques alimentées au charbon d'ici à 2030. Sachant que cette transition vers un réseau carboneutre sera obligatoire, quelles sont vos craintes? D'après vous, quelles formes de production d'électricité devraient être utilisées? Qui devrait supporter le coût de l'infrastructure nécessaire à cette transition?*
- 6. L'une des solutions proposées pour faciliter l'élimination progressive des centrales électriques alimentées au charbon, améliorer la fiabilité de l'électricité et abaisser les coûts de l'énergie consiste à développer une transmission plus interrégionale de l'énergie (comme l'ancien système connu sous le nom de Boucle de l'Atlantique). Cette meilleure transmission permettrait aux provinces de l'Atlantique d'importer plus d'hydroélectricité du Québec, et pourrait aussi aider le Canada atlantique et le Québec à accroître leurs ventes aux États-Unis. Quel est votre sentiment vis-à-vis de cette solution proposée? Préférez-vous que votre électricité soit produite dans votre province ou qu'elle soit importée?*

7. Comment pouvons-nous faire en sorte que les politiques et les règlements sur l'énergie soit transparents et rendent des comptes au public? Quelles mesures faudrait-il mettre en place pour surveiller et évaluer l'efficacité de ces politiques dans la résolution des problèmes liés à l'abordabilité de l'énergie?

L'Assemblée s'est conclue par la création d'un Énoncé sur l'abordabilité de l'énergie, collaborativement élaborée et signée par les participants.

Sondage post-assemblée

Les participants ont répondu à un bref sondage quelques jours après l'Assemblée. En voici les questions :

- 1. Avez-vous aimé participer à l'Assemblée des citoyens de l'Atlantique? (Oui, non, quelque peu) Veuillez expliquer brièvement votre réponse.*
- 2. Avez-vous le sentiment d'avoir appris quelque chose en y participant? (Oui, non, quelque peu) Veuillez expliquer brièvement votre réponse.*
- 3. Avez-vous l'impression que votre voix et vos préoccupations concernant l'abordabilité de l'énergie ont été entendues et que l'on en a tenu compte? (Oui, non, quelque peu) Veuillez expliquer brièvement votre réponse.*
- 4. Nous sommes déterminés à créer un environnement efficace et aisé pour tous. Que pourrions-nous améliorer pour rendre d'autres réunions comme celle-ci plus fructueuses?*
- 5. Souhaiteriez-vous être contacté à titre de participant pour nous faire part de votre histoire sur l'abordabilité de l'énergie dans le Canada atlantique? (Oui, veuillez me contacter; Non, merci)*

Ce sondage a aidé à évaluer l'efficacité de l'Assemblée et à recueillir des rétroactions en vue d'événements à venir.

06 Résultats

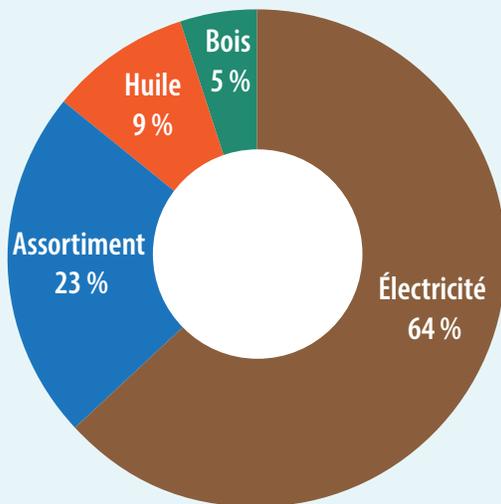
Entrevue préalable

Les entrevues nous ont permis de recueillir de précieux renseignements sur les défis liés à l'utilisation et à l'abordabilité de l'énergie auxquels sont confrontés les ménages de l'Atlantique. Sur les 28 personnes sélectionnées, 23 ont été passées en entrevue, et chacune consacrait 6 % ou plus de son revenu après impôt aux factures d'énergie.

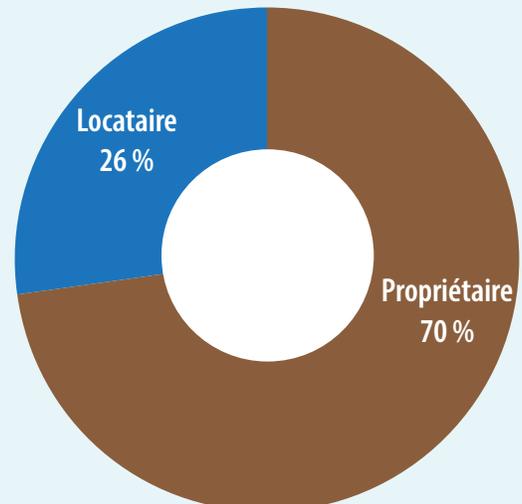
Voici certains résultats clés tirés des réponses des participants interrogés :

- **Sources d'énergie** : 64 % d'entre eux utilisent de l'électricité comme principale source de chauffage, 9 % utilisent de l'huile, 5 % du bois et 23 % un mélange de plusieurs sources d'énergie.
- **Logement** : 70 % sont propriétaires, tandis que 26 % louent leur maison.

Graphique 3. Principal système de chauffage utilisé par le ménage des participants



Graphique 4. Situation locative des participants



Voici les résultats tirés des réponses à certaines questions posées :

Question 1: Qu'est-ce qui vous a incité à participer à l'Assemblée des citoyens de l'Atlantique?

Les intérêts des participants ont été classés en six thèmes :

- **L'argent** : Savoir comment abaisser les factures d'électricité.
- **L'abordabilité** : Une frustration face à la hausse des coûts énergétiques et un désir d'exprimer des préoccupations.
- **Le contexte** : Intérêt personnel ou professionnel à contribuer à ce que l'on sait sur l'énergie.
- **Mauvaise gestion** : Craintes concernant l'augmentation des tarifs du gouvernement et

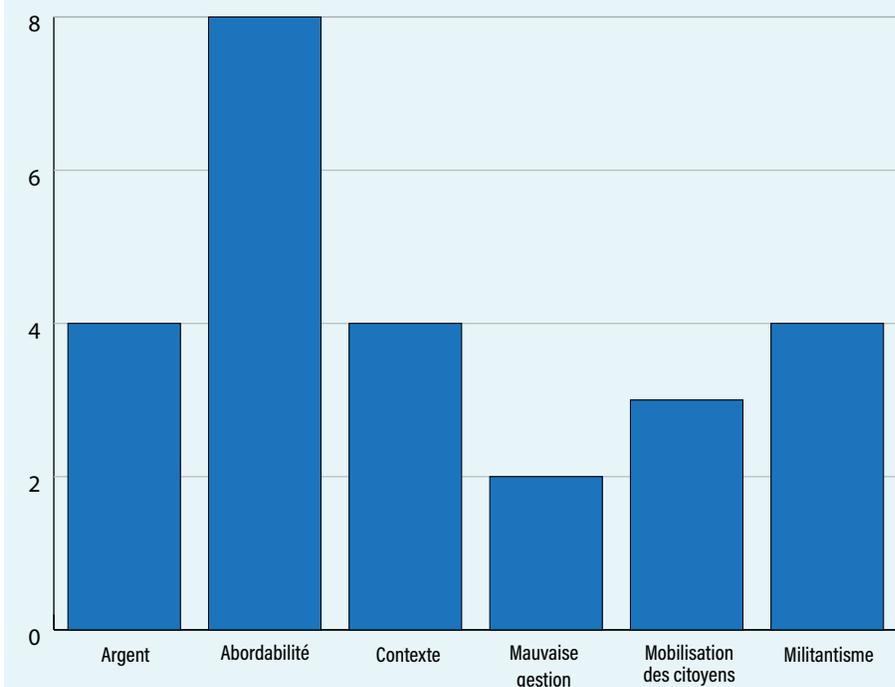
des fournisseurs de services publics.

- **Mobilisation des citoyens** : Intérêt pour la communauté et le partage d'information/de leçons apprises.
- **Le militantisme** : La détermination de réclamer des changements dans les politiques sur l'abordabilité de l'énergie.

Les participants étaient motivés par des difficultés financières de premier plan et le besoin de trouver des solutions énergétiques abordables. Ils ont souligné la hausse des coûts énergétiques, l'inefficacité énergétique des logements et les problèmes de chauffage.

Nombre d'entre eux ont préconisé l'élaboration de meilleures politiques et de meilleurs programmes parallèlement à l'exploration de moyens de conserver l'énergie.

Graphique 5. Principal motif de participation à l'assemblée des citoyens



“

Un participant a mentionné que « *le logement devrait être une priorité première, de même que le chauffage et l'éclairage. La hausse des coûts voue les gens à l'échec.* »

Un autre a dit ceci : « *Comme je suis jeune et que j'ai des difficultés financières, ce sujet me passionne.* »

Question 2 : Lorsque vous entendez le terme « pauvreté énergétique », à quoi cela vous fait-il penser, ou que ressentez-vous?

Les réponses à cette question ont été réparties entre deux grandes catégories :

- **Craintes concernant l'abordabilité :** Nombre de personnes s'inquiétaient concernant le coût élevé de l'énergie et les choix difficiles qu'elles ont dû faire entre l'énergie et d'autres besoins fondamentaux comme la nourriture et les médicaments.
- **Responsabilité du gouvernement :** Craintes concernant les mesures du gouvernement et la perspective de voir la situation empirer.

Les participants ont fait part de leurs frustrations :

“

« C'est un sentiment frustrant en tant que mère monoparentale. Le gouvernement n'en fait pas beaucoup pour aider les personnes dans ma situation. »

« Je suis toujours inquiet face à mes factures d'énergie et je me sens impuissant parce que je ne suis pas admissible aux programmes, et beaucoup ne concernent pas les locataires. »

« On se sent constamment menacé, et on se demande si ce sentiment disparaîtra un jour. Les gens du gouvernement fixent des normes « normales », mais donnent peut d'incitatifs aux personnes dans le besoin. »

Question 3 : Selon les réponses que vous avez données au sondage, vous dites que vous consacrez X % de votre revenu mensuel à l'énergie, veuillez me parler de ce que vous vivez à cet égard. Est-ce que cela vous pose des problèmes?

Certains participants ont dit se sentir stressés et impuissants, car ils devaient choisir entre chauffer leur maison et se procurer des biens essentiels comme la nourriture et le loyer. Cette situation est particulièrement fréquente dans les régions rurales.

“

« Comme le Canada est un pays développé, nous ne devrions pas avoir à être stressés concernant des choses telles que celles-là », a noté un participant.

Les participants ont raconté avoir utilisé des bougies pour se chauffer ou avoir reçu de l'aide de la part d'organisations comme la Croix-Rouge.

« Le coût des loyers augmente, et c'est un problème. J'ai dû déménager trois fois parce que les locataires ne s'en préoccupaient pas », a expliqué un participant.

Un autre a relevé : « J'ai été victime d'une telle pauvreté énergétique que la Croix-Rouge a dû venir à mon aide. »

Question 4 : Les tarifs augmentent; par exemple, Énergie NB a augmenté ses tarifs de 9,8 %. Quelle incidence cette augmentation de tarif a-t-elle sur vous et sur votre ménage?

Les participants étaient frustrés par l'aide limitée offerte aux personnes juste au-dessus du seuil de la pauvreté ou locataires de leur maison. La hausse des coûts énergétiques aggrave les problèmes financiers et de santé mentale. Voici quelques observations relevées :

“

« Comme les factures que j'ai actuellement sont nécessaires, la hausse me mettra dans une position délicate. »

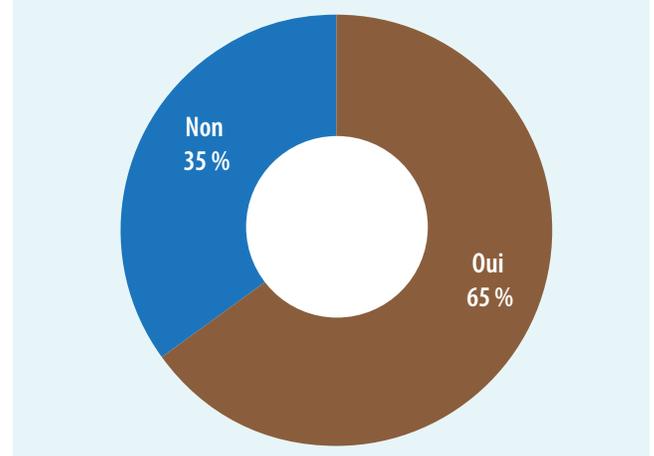
« J'ai dû trouver un deuxième emploi. Je devrai faire des sacrifices encore plus grands. »

« Comme mon revenu est fixe, il va falloir que je diminue beaucoup de choses. Nous avons déjà éliminé bien des choses de notre vie, comme les vacances et les sorties au restaurant. C'est un stress supplémentaire. »

Question 5 : Avez-vous utilisé un programme fédéral ou provincial d'incitatifs éconergétiques? Trouvez-vous que ce genre de programme est accessible? Pourquoi?

Bien des participants avaient le sentiment que ces programmes étaient plus accessibles pour les propriétaires, et que les locataires n'avaient pas d'options. Les coûts initiaux et le manque de sensibilisation étaient des obstacles substantiels. Un participant a relevé que « les programmes existent, mais ne sont pas bien annoncés ». On a atteint une majorité consensuelle selon laquelle les coûts initiaux des programmes limitent leur accessibilité aux ménages déjà confrontés à de la pauvreté énergétique.

Graphique 6. Pensez-vous que les programmes éconergétiques soient accessibles?

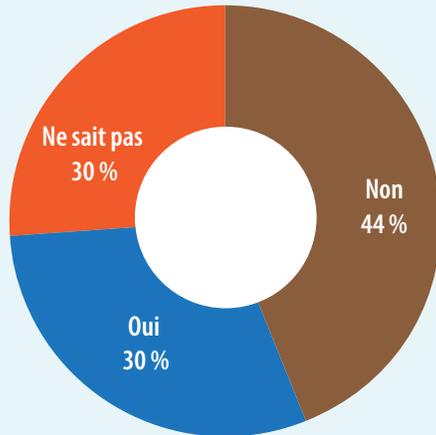


Beaucoup estimaient que ces programmes étaient plus accessibles aux propriétaires, laissant les locataires sans choix.

Question 6 : Avez-vous la certitude que le gouvernement provincial a vos meilleurs intérêts à cœur lorsqu'il élabore des politiques et des programmes énergétiques?

Certains participants ont dit ne pas faire confiance aux politiques du gouvernement, car ils ont le sentiment qu'ils favorisent les entreprises et les riches. Ils ont dit que les problèmes d'accessibilité et la confusion bureaucratique empêchaient aussi la participation.

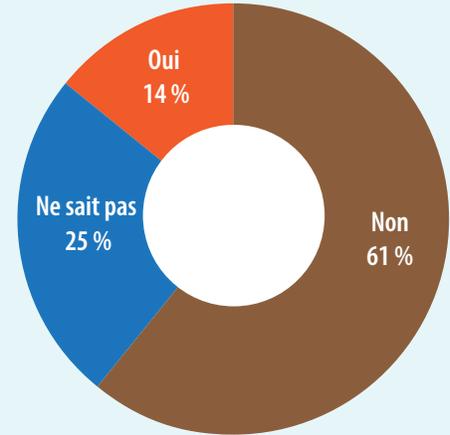
Graphique 7. Avez-vous la certitude que le gouvernement provincial a vos meilleurs intérêts à cœur lorsqu'il élabore des politiques et des programmes énergétiques?



Question 7 : Avez-vous la certitude que votre fournisseur de service public / d'énergie a vos meilleurs intérêts à cœur?

La majorité des participants ne faisaient pas confiance à leurs fournisseurs de services publics, car ils pensaient qu'ils accordaient la priorité aux profits et non pas au bien-être de leurs clients. Ils ont réclamé plus de transparence, de reddition de comptes et de prise en considération des clients.

Graphique 8. Avez-vous la certitude que votre fournisseur de service public / d'énergie a vos meilleurs intérêts à cœur?



“

À cet égard, un participant a affirmé :

« à quoi ça sert de faire un programme et de le rendre si compliqué et inaccessible? J'ai l'impression de toujours être laissé en marge de ces programmes. Je gagne trop d'argent sur papier, mais j'ai tout de même de la difficulté à payer mes factures d'énergie. Bien des décisions sont prises à des niveaux supérieurs par des gens qui n'ont pas vécu ces situations. Ces programmes ne sont pas suffisants pour faire la différence. »

“

Un participant a relevé que

« chaque entreprise accorde la priorité à ses profits et non pas à l'abordabilité. Les factures d'électricité continuent donc d'augmenter. »

Question 8 : *Y a-t-il des histoires énergétiques que vous souhaiteriez partager?*

Des participants ont partagé des histoires concernant des choix difficiles entre le chauffage et la nourriture, des interruptions d'électricité et des difficultés à gérer des coûts énergétiques.

Question 9 : *Selon vous, quels sont les principaux obstacles auxquels sont confrontées les personnes à faible revenu qui souhaitent adopter des énergies renouvelables?*

Les principaux obstacles comprennent des coûts initiaux élevés, le manque de connaissance et le manque de confiance dans les programmes gouvernementaux. Des participants ont souligné le besoin d'une meilleure communication et d'un meilleur soutien. L'un d'eux a relevé : « ...Il faut verser un montant initial élevé, puis se faire rembourser l'argent. Personne ne connaît ces programmes à moins que quelqu'un que l'on connaît en ait fait la demande. »

Question 10 : *Quelles recommandations avez-vous pour les personnes à faible revenu qui souhaitent mettre en œuvre un programme de mise à niveau renouvelable et éconergétique?*

Des participants ont recommandé de rendre les technologies d'efficacité énergétique plus accessibles et plus abordables pour tous.

Parmi ces recommandations, relevons :

1. Rendre les programmes plus accessibles pour les locataires.
2. Réduire la confusion bureaucratique.
3. Offrir des incitatifs pour réduire les factures d'énergie.
4. Aligner les factures d'énergie sur le coût de la vie.



Des participants ont recommandé de rendre les technologies d'efficacité énergétique plus accessibles et plus abordables pour tous.

Déclaration de l'Assemblée des citoyens

Le résultat final est une déclaration de consensus sur l'abordabilité de l'énergie qui met en évidence la confiance, la transparence, la responsabilisation ainsi que l'accessibilité et l'abordabilité de l'électricité pour tous les Canadiens de l'Atlantique. Les principales recommandations comprennent l'offre de vérifications énergétiques gratuites, l'expansion des programmes éconergétiques et la mise en œuvre de programmes de vente en gros de panneaux solaires. Cette déclaration, incluse à l'annexe, oriente les processus de prise de décisions liés au réseau électrique.

Les réussites

Nous avons demandé aux participants de nous faire part de leur expérience du stade du recrutement à celui postérieur à l'événement, en passant par l'événement lui-même. Voici certaines des choses qu'ils nous ont révélées.

Christopher Bruce (T.-N.) a partagé son expérience positive : *« Les membres du personnel étaient tous incroyablement prêts à m'aider et accueillants, et ont très bien accepté mon horaire occupé. Ça a été une conversation positive et productive, et je me sens chanceux d'avoir pu y prendre part. Ce type de consensus populaire devrait désormais faire partie intégrante du développement énergétique dans le Canada atlantique. »*

Carol Pereira (N.-B.) a apprécié l'organisation et l'efficacité de l'événement : *« J'ai trouvé la dynamique de l'assemblée, dans son intégralité, très bien ficelée, organisée et efficace, et j'ai pu facilement communiquer mes craintes. J'ai été agréablement surpris de voir combien j'ai aimé participer à ce projet. Je l'ai trouvé très dynamisant et apaisant. Merci encore de m'avoir donné cette occasion, et je sais que je participerai aux études et aux projets à venir. »*

Michelle Young (T.-N.) a aussi exprimé sa satisfaction : *« Je peux, en toute honnêteté, dire que l'expérience, dans son intégralité, était fantastique. Très bien planifiée et exécutée par les animateurs/modérateurs. C'était une discussion étonnamment apaisante vu le thème. Toutes les personnes qui y ont pris part étaient respectueuses et ont offert tant de suggestions. Le temps a passé très vite! Je souhaiterais vous remercier ainsi que le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick d'avoir organisé une discussion aussi importante et je participerai avec plaisir à d'autres assemblées à l'avenir. »*

Limites

Bien que l'Assemblée des citoyens ait été un succès, nous avons décelé des domaines à améliorer pour la rendre plus inclusive et plus efficace. Le terme « *Assemblée des citoyens* » a été parfois mal compris par certaines personnes qui pensaient qu'il signifiait que seuls des citoyens pouvaient participer. Pour notre prochaine Assemblée, nous prévoyons de l'appeler l'Assemblée des « résidents » ou des « gens » pour encourager la participation de tranches d'âge plus diverses.

Un participant d'une communauté rurale a connu des problèmes de connexion, qui l'ont empêché de se joindre efficacement à la discussion.

Notre plus grand défi a été de recruter des participants de Terre-Neuve et Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard. En dépit de nos efforts, seulement quatre participants de ces provinces ont participé à l'Assemblée, tous de Terre-Neuve et Labrador. Sur les deux participants sélectionnés de l'Î.-P.-É., l'un n'a pas pu venir pour des raisons de santé, l'autre ne s'est pas présenté.

Nous souhaitons aussi inclure plus de connaissances autochtones dans le développement des politiques et des programmes dont on a parlé.

Réponses au sondage post-assemblée

Tous les participants ont dit avoir aimé l'assemblée et en avoir retiré quelque chose. Ils ont tous aussi eu le sentiment que leur voix et leurs craintes avaient été entendues et reconnues. Vous trouverez ci-dessous certaines observations sur l'assemblée.

Avez-vous aimé participer à l'Assemblée des citoyens de l'Atlantique? (Oui, non, quelque peu) Veuillez expliquer brièvement votre réponse.

« Ça a été un événement vraiment fantastique, et significatif pour remédier à la pauvreté énergétique à l'aide d'une approche holistique. »

« Oui, ça a été un espace sécuritaire et sans jugement. »

« J'ai reçu beaucoup de nouveaux renseignements et des suggestions d'économies. »

Avez-vous le sentiment d'avoir appris quelque chose en participant? (Oui, non, quelque peu) Veuillez expliquer brièvement votre réponse.

« Beaucoup de renseignements utiles et intéressants ont été donnés sur les politiques et les programmes. »

« J'ai appris des expériences et des connaissances des participants. »

« C'est fantastique de prendre connaissance des solutions proposées par les autres participants et les animateurs. »

Avez-vous l'impression que votre voix et vos préoccupations concernant l'abordabilité de l'énergie ont été entendues et que l'on en a tenu compte? (Oui, non, quelque peu) Veuillez expliquer brièvement votre réponse.

« Je suis content que mes craintes soient entendues et enregistrées. »

« J'apprécie vraiment que la déclaration couvre autant de principes que possible tout en éliminant certains éléments qui n'avaient pas obtenu de consensus. Je n'ai pas eu l'impression qu'on me disait que je devais être d'accord avec tout ou rien, ce qui arrive souvent dans ce type de travail. »

« J'ai eu beaucoup d'occasions de partage et bien du temps pour réfléchir avant de partager mes réflexions avec le groupe. »

07 Discussion

La **Déclaration sur l'abordabilité de l'électricité** élaborée par les participants constitue un solide fondement pour remédier aux problèmes énergétiques du Canada atlantique. À l'instar des participants de l'Assemblée des citoyens sur l'abordabilité de l'énergie, les membres de cette assemblée croient fermement que l'abordabilité de l'électricité est crucial pour la qualité de vie, la santé et la sécurité. Cette déclaration résume les conclusions de leurs discussions.

L'électricité abordable et fiable est surtout importante durant les épisodes de mauvais temps. Il est essentiel d'avoir une climatisation et un chauffage adéquats pour maintenir des conditions physiques et mentales saines et veiller au confort de la maison.

Voici un résumé de la discussion qui a contribué à la formulation de l'Énoncé de l'Assemblée des citoyens de l'Atlantique.

Recommandations pour le programme

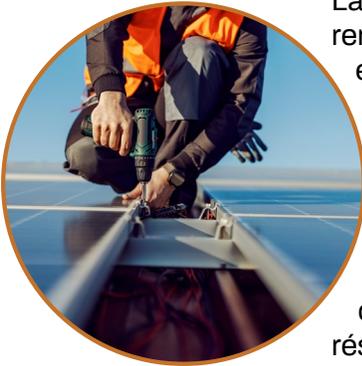
1. Programmes éconergétiques



Durant notre discussion, nous avons souligné plusieurs programmes clés essentiels pour améliorer l'efficacité énergétique et l'accessibilité dans le Canada atlantique. Le premier point était l'importance des programmes éconergétiques. L'un des plus grands défis auxquels les résidents sont confrontés est de décider à quelles factures accorder la priorité. Face à la hausse du coût de la vie et des prix de l'énergie, nombre de personnes doivent faire des choix déchirants comme « chauffe ou mange ».

Les participants ont souligné quelques recommandations pour prendre des mesures visant à économiser de l'argent. Il est nécessaire d'avoir des programmes plus efficaces qui ne nécessitent pas de coûts initiaux importants et dont les ménages à revenus faible et moyen peuvent bénéficier. Les participants ont souligné la nécessité d'avoir des vérifications énergétiques gratuites financées par le gouvernement pour aider les propriétaires à trouver et à mettre en œuvre des mesures éconergétiques. De plus, on a jugé crucial d'offrir des prêts et des subventions sans intérêt pour rendre les améliorations domiciliaires éconergétiques plus accessibles de sorte à réduire le fardeau financier des propriétaires. Le groupe a aussi souligné la nécessité d'offrir des incitatifs pour que les locataires puissent mettre à niveau leur propriété sans hausser le loyer de sorte à veiller à ce que les résidents puissent bénéficier d'améliorations éconergétiques. Finalement, il y a eu un fort consensus pour promouvoir les programmes sur les appareils durables afin d'encourager le remplacement des dispositifs inefficaces en vue de contribuer à la conservation globale de l'énergie et à des économies d'argent.

2. Foire aux questions sur les programmes sur les énergies renouvelables



La discussion a aussi porté sur les programmes sur les énergies renouvelables, plus particulièrement sur les initiatives qui rendent les énergies renouvelables plus abordables et accessibles. Les programmes de vente en gros de panneaux solaires ont été présentés comme un moyen rentable que les communautés et les provinces peuvent utiliser pour investir dans l'énergie solaire. La création d'un programme de rachat concurrentiel a été considéré comme un incitatif que les ménages pouvaient utiliser pour adopter les énergies renouvelables en revendant l'énergie excessive au réseau. Les initiatives de soutien communautaire ont été considérées vitales pour offrir des ressources et des possibilités de réseautage pour les projets d'énergies renouvelables de sorte à favoriser une approche collaborative de la durabilité. On a aussi discuté de la rénovation des maisons plus vieilles, plus particulièrement de la nécessité d'accorder la priorité à l'aide à offrir aux populations vulnérables afin d'améliorer l'efficacité énergétique en fonction des besoins financiers et médicaux.

3. Programmes de transport et de mobilité



Les membres du groupe ont mis en lumière l'importance d'investir dans l'infrastructure du transport public et de l'étendre, surtout dans les zones rurales. Ils ont estimé qu'il était essentiel d'améliorer les services de transport public, notamment les itinéraires d'autobus et les autobus électriques pour réduire la dépendance aux véhicules personnels et améliorer l'efficacité énergétique du transport. Ils ont aussi recommandé d'étendre les rabais pour les véhicules électriques et hybrides afin d'encourager l'adoption d'options de transport plus propres.

De plus, ils ont aussi vivement réclamé davantage de soutien pour les programmes de covoiturage, plus particulièrement dans les régions rurales où le transport public est limité, afin d'améliorer l'accessibilité et de réduire la consommation énergétique issue du transport. Ils ont aussi discuté de la nécessité d'appuyer les initiatives de travail à domicile afin de réduire davantage l'énergie utilisée pour les navettes.

4. Programmes d'aide énergétique



Finalement, ils ont mis l'accent sur les programmes d'aide énergétique conçus pour aider les populations vulnérables. Ils ont estimé qu'il était crucial d'étendre l'admissibilité et le financement pour améliorer l'efficacité énergétique des propriétés résidentielles et locatives. Ils ont mis fortement l'accent sur la nécessité d'élaborer des programmes d'aide énergétique ciblés pour les personnes à faible revenu, les aînés et les personnes handicapées qui ont des besoins spécifiques. Ils ont aussi considéré que la formation de groupes d'entraide communautaire était une initiative utile pour offrir des ressources et de l'information sur l'efficacité énergétique. De plus, ils ont envisagé la possibilité de promouvoir des programmes sur les appareils durables pour remplacer les appareils inefficaces et encourager les dons et les échanges afin de favoriser davantage les efforts de conservation de l'énergie.

Recommandations politiques

Notre discussion politique a porté sur plusieurs domaines clés afin d'améliorer l'accessibilité, la transparence et la durabilité énergétiques. Le groupe a souligné l'importance des aspects suivants :

1. L'accessibilité et l'abordabilité



Il y a eu un fort consensus pour rendre l'électricité universellement accessible et abordable. Les participants ont fait valoir que l'électricité ne devrait pas être taxée, comme les biens de base, pour que tous puissent s'en procurer, surtout les groupes vulnérables, y compris les ménages à revenu faible à moyen, les aînés et les personnes ayant des besoins spéciaux. Ils ont aussi souligné la nécessité d'assurer des revenus équitables en traitant tous les contribuables sur un pied d'égalité et en exigeant des industries qu'elles paient leur juste part. De plus, ils ont considéré qu'il était essentiel d'explorer des options de financement novatrices pour financer des systèmes énergétiques durables et faire en sorte que le fardeau financier de la transition vers la carboneutralité soit équitablement réparti.

2. La transparence et la reddition de comptes



Les participants se sont généralement accordés pour dire qu'il était nécessaire de rendre plus transparente l'exploitation des services publics. Ils ont estimé qu'exiger la publication des données en temps réel sur les coûts et les ressources était un moyen de promouvoir l'honnêteté et la responsabilisation dans la gestion des services publics. Ils ont aussi souligné qu'il était important que les services publics gèrent efficacement les coûts avant d'augmenter leurs tarifs. Ils ont également jugé qu'il était vital de publier régulièrement des rapports accessibles sur les indicateurs de rendement clés afin de maintenir la responsabilisation. Ils ont aussi recommandé de renforcer des institutions comme les commissions de l'énergie et des services publics pour améliorer la transparence globale et la reddition de comptes dans ce secteur.

3. Changements progressifs à la politique



Le groupe a aussi discuté de la nécessité de procéder à des changements progressifs à la politique pour éviter la stagnation et faire en sorte que les politiques tiennent compte de leurs effets sociaux sur les Canadiens de l'Atlantique. Les participants ont souligné l'importance de planifier à long terme les services publics, d'accorder la priorité à la réduction des tarifs nationaux et d'investir dans des technologies éconergétiques pour réaliser davantage d'économie d'argent. Ils ont jugé qu'il était crucial d'examiner et de réviser régulièrement les politiques en fonction des besoins économiques et sociaux des citoyens pour veiller à ce qu'elles demeurent pertinentes et efficaces. Ils ont aussi discuté des incitatifs à la réforme, comme le mesurage net et les politiques fiscales pour faire passer l'efficacité énergétique du stade de la génération à celui de la consommation.

4. Mobilisation communautaire et environnementale



Les participants ont mis l'accent sur l'importance de la mobilisation communautaire et environnementale dans le développement et la mise en œuvre des politiques sur l'énergie. Il est crucial de consulter directement et fréquemment les contribuables et les communautés pour évaluer et orienter les décisions en fonction de leurs effets en temps réel. Il est aussi urgent d'augmenter les connaissances en matière d'énergie par une éducation ciblée sur la gestion de l'énergie et des mesures d'économie de coûts. Les participants ont dit appuyer les options énergétiques durables et décentralisées, y compris les projets communautaires et autochtones, ce qui est vital pour promouvoir la génération de l'énergie faible en carbone. De plus, ils ont discuté de la création d'un système électrique intégré pour améliorer la fiabilité et soutenir les sources d'énergies renouvelables qui, selon eux, est un objectif politique clé.

En tenant compte de ces préoccupations et en mettant en œuvre ces recommandations, il est possible d'élaborer des politiques qui assurent une énergie abordable et accessible pour tous les Canadiens de l'Atlantique.

Veillez consulter la **Déclaration de la section de l'annexe pour prendre connaissance de la politique finale et des recommandations pour le programme.**

08 Recherche à venir

Ce projet a mis en lumière la nécessité critique de procéder à d'autres recherches sur les expériences des personnes confrontées à de lourds fardeaux financiers liés à l'énergie dans le Canada atlantique. Il y a, à l'échelle de l'Atlantique, une possibilité substantielle de coopération dans le cadre d'initiatives visant à assurer l'abordabilité de l'énergie et de l'électricité. Désormais, le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick entend accorder la priorité à l'inclusion de divers intervenants à ses événements. Nous prévoyons donc de solliciter des représentants du gouvernement, des fournisseurs d'énergie, des locateurs, des dirigeants communautaires

autochtones ainsi que des organisations non gouvernementales. Cette approche inclusive doit servir à favoriser les discussions concernant ces enjeux communautaires critiques à des niveaux plus élevés de gestion et de gouvernance.

De plus, nous tentons de collaborer avec des organisations de diverses provinces afin de renforcer les relations et les idées. Cette collaboration facilitera aussi le recrutement des membres, plus particulièrement dans des régions comme Terre-Neuve et Labrador et l'Î.-P.-É., où la participation a été faible. Nous pensons qu'ensemble, nous pourrions susciter un changement plus fructueux.



09 Conclusion

Le Canada a fixé des cibles ambitieuses pour réduire ses émissions à un seuil de 40 à 45 % inférieur à celui de 2005 d'ici à 2030 et atteindre la carboneutralité d'ici à 2050. Les édifices jouent un rôle significatif dans cet effort, car ils étaient à l'origine de 27 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre liées à l'énergie en 2021 et de 13 % des émissions totales du Canada issues du chauffage des locaux et de l'eau.

Comme la majorité des maisons qui existeront en 2050 ont déjà été construites, les stratégies de décarbonisation conventionnelles sont axées sur l'amélioration de l'enveloppe des édifices, les mises à niveau vers des appareils plus efficaces et l'adoption de carburants faibles en carbone. Il est crucial d'améliorer l'enveloppe des édifices, notamment en renforçant l'isolation, en mettant à niveau les fenêtres et les portes et en prenant des mesures d'étanchéisation afin d'assurer une efficacité énergétique bien meilleure.

Cependant, nombre d'obstacles empêchent les mises à niveau éconergétiques résidentielles, notamment les coûts initiaux élevés, les priorités concurrentes, les faibles connaissances en matière d'énergie, le manque de sensibilisation concernant les avantages connexes, la répartition des incitatifs entre les propriétaires et les résidents, les problèmes pour trouver des entrepreneurs et les perturbations suscitées par les grands chantiers. Il est essentiel que le Canada remédie à ces problèmes pour pouvoir atteindre ses cibles de réduction des émissions.

L'Assemblée des citoyens de l'Atlantique sur l'abordabilité de l'énergie a souligné l'urgente nécessité d'avoir des politiques efficaces et inclusives pour combattre la pauvreté

énergétique dans le Canada atlantique. Elle a constitué pour les résidents une plateforme sur laquelle partager leurs expériences et leurs solutions proposées pour remédier aux coûts énergétiques élevés et améliorer l'efficacité énergétique. Les participants se sont dit très préoccupés par le manque de transparence et la gestion fiscale défailante des fournisseurs locaux de services publics, et ont ainsi souligné la nécessité d'exiger des services publics qu'ils démontrent leur compétence financière avant d'appliquer des augmentations de tarif. Les principales recommandations comprenaient l'offre de vérifications énergétiques gratuites, l'expansion des programmes éconergétiques, l'offre de programmes de vente en gros de panneaux solaires ainsi que l'accessibilité et l'abordabilité de l'électricité pour tous.

Les conclusions de l'assemblée révèlent une lacune critique dans le soutien offert aux locataires et aux ménages à revenu faible à moyen confrontés à de gros problèmes pour accéder aux programmes éconergétiques. Les participants ont réclamé davantage de transparence et de reddition de comptes de la part du gouvernement et des fournisseurs de services publics en mettant l'accent sur l'importance de la sollicitation communautaire dans le processus de prise de décisions. La déclaration de consensus développée par les participants de l'assemblée sert de fondement pour l'élaboration des politiques afin que tous les Canadiens de l'Atlantique puissent bénéficier d'une électricité abordable et fiable.

10 Annexe

Ordre du jour de l'Assemblée des citoyens de l'Atlantique sur l'abordabilité de l'énergie

Assemblée en ligne sur Zoom | Programmes : deux jours (8,5 heures au total, y compris les pauses)

3 mai : de 18 h à 20 h | 4 mai : de 9h 30 à 16 h Pause-déjeuner de 12 h à 13 h

Le vendredi 3 mai

De 18 h à 18 h 10 -

Accueil

De 18 h 10 à 18 h 45

Présentations (entre les membres et les participants)

De 18 h 45 à 19 h

Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick – Faith – Notre travail en contexte

De 19 h à 19 h 15

John et Nichola d'ACORN

De 19 h 15 à 19 h 30

Abhi d'Efficacité énergétique Canada

De 19 h 30 à 20 h

Résumé de la journée de samedi

Le samedi 4 mai

De 9 h 30 à 9 h 45

Bienvenue à la deuxième journée (Moe)

De 9 h 45 à 10 h

Récapitulation de vendredi et instructions – Autumn

De 10 h à 11 h 45

Pause

De 11 h 45 à 12 h

Rapport (Corey)

De 12 h à 13 h

Déjeuner

De 13 h à 13 h 15

Ce dont nous avons parlé ce matin

De 13 h 15 à 14 h

Création d'une déclaration consensuelle

De 14 h à 14 h 15

Pause

De 14 h 15 à 15 h

Création d'une déclaration consensuelle

De 15 h à 15 h 30

Aperçu de ce que nous avons entendu

De 15 h 30 à 16 h

Conclusions et remerciements

DÉCLARATION

Assemblée des citoyens de l'Atlantique sur **L'Abordabilité de l'Énergie**

ATTENDU QUE de l'**électricité abordable** est essentielle à notre qualité de vie, à notre santé et à notre sécurité, et qu'elle fait partie des besoins fondamentaux de la société moderne



NOUS PENSONS que les principes et objectifs suivants doivent sous-tendre les décisions prises par le gouvernement concernant les systèmes électriques régionaux de la province et l'exploitation des services publics des provinces de l'Atlantique :

- **Accessibilité et abordabilité** : En tant que service essentiel, l'électricité devrait être exemptée de taxes, à l'instar des denrées de base, et être universellement accessible et abordable pour tous, surtout pour les groupes vulnérables, y compris les ménages à revenu faible à moyen, les aînés et les personnes ayant des besoins spéciaux.
- **Transparence et reddition de comptes** : Il faut promouvoir la transparence et l'honnêteté dans le cadre de l'exploitation des services publics en mandant la divulgation des coûts en temps réel et des données sur les ressources. Les services publics doivent gérer les coûts efficacement avant de proposer une augmentation de tarif et faire preuve de responsabilité en rendant régulièrement compte des principaux indicateurs de leur rendement.
- **Changements progressifs à la politique** : Il faut s'engager à réaliser des changements progressifs aux politiques en tenant compte des effets sociaux que les politiques ont sur les Canadiens de l'Atlantique et en évitant la stagnation de l'élaboration des politiques.
- **Extrants équitables** : Il faut assurer un traitement équitable et équilibré pour tous les contribuables, en veillant à ce que les industries paient leur juste part. Il faut accorder la priorité à la réduction des tarifs nationaux au lieu d'exporter de l'énergie pour faire des profits, et veiller à ce que les revenus tirés des tarifs facturés soutiennent des technologies qui améliorent l'efficacité énergétique.
- **Participation communautaire** : Il faut solliciter directement et fréquemment les contribuables pour évaluer les retombées en temps réel des décisions, à l'aide de données à jour sur lesquelles fonder les processus de prise de décisions, notamment en consultant les communautés locales et autochtones lors du développement de projets énergétiques.
- **Connaissances en matière d'énergie** : Il faut augmenter les connaissances en matière d'énergie des résidents des provinces de l'Atlantique en mettant l'accent sur l'éducation concernant la gestion de l'énergie et les moyens de réduire les coûts.



NOUS PENSONS que les stratégies fédérales et provinciales pour l'électricité doivent être fondées sur les politiques suivantes :

- **Des fonds et de l'aide pour la transition énergétique** : Il faut explorer des options de financement novatrices comme des titres liés à l'électricité pour financer la transition vers un système énergétique durable et faire en sorte que le fardeau financier de la transition vers la carboneutralité n'incombe pas de façon disproportionnée aux Canadiens.
- **Planification à long terme et efficacité énergétique** : Il faut veiller à ce que les services publics planifient à long terme en accordant la priorité à la réduction des tarifs nationaux et à l'utilisation des revenus tirés des ventes pour faire progresser les technologies qui améliorent l'efficacité énergétique afin de permettre aux contribuables de faire des économies.
- **Renforcement institutionnel** : Il faut renforcer des institutions comme la Commission de l'énergie et des services publics afin d'intensifier la responsabilité et la transparence.
- **Incitatifs à la réforme et à l'efficacité** : Il faut prévoir des incitatifs à la réforme, comme le mesurage net et les politiques fiscales pour encourager l'efficacité énergétique du stade de la génération à celui de la consommation.
- **Aide à la transition des travailleurs** : Il faut offrir l'aide et la formation nécessaires aux travailleurs qui font la transition vers des rôles dans le système électrique propre.
- **Initiatives de travail à domicile** : Il faut favoriser les politiques de travail à domicile et ré-introduire des programmes similaires aux remises pratiquées durant la COVID pour faciliter le télétravail sans sanctions financières pour les employés.
- **Options énergétiques durables et décentralisées** : Il faut favoriser l'inclusion de projets énergétiques autochtones communautaires et coopératifs. Il faut promouvoir la génération d'énergies durables faibles en carbone et incorporer un mélange de sources d'énergie distribuées et de micro-réseaux.
- **Intégration des systèmes** : Il faut créer un système électrique intégré qui améliore la fiabilité régionale, nationale et internationale en favorisant des sources d'énergie renouvelables et non polluantes. Il faut accroître la coopération gouvernementale pour améliorer les énergies renouvelables et l'infrastructure de transmission.
- **Examen politique annuel** : Il faut examiner et réviser régulièrement les politiques et les programmes énergétiques en fonction des besoins économiques des citoyens et veiller à ce que les industries apportent une contribution équitable grâce à un système à deux vitesses qui tienne compte de l'envergure de l'exploitation.



NOUS PENSONS qu'il faut appliquer les programmes suivants au Canada atlantique :

- **Prêts et subventions sans intérêt** : Il faut établir un programme qui offre des prêts et/ou des subventions sans intérêt afin d'améliorer l'efficacité énergétique domiciliaire pour aider les propriétaires de maisons à gérer les coûts initiaux.
- **Audits énergétiques gratuits et mandatés** : Il faut exiger et offrir des audits énergétiques résidentiels financés par le gouvernement pour promouvoir des améliorations éconergétiques continues; il faut offrir aux propriétaires des audits gratuits pour établir des possibilités de mises à niveau énergétiques et des recommandations personnalisées.
- **Programmes éconergétiques** : Il faut élargir les critères d'admissibilité aux programmes éconergétiques et augmenter les fonds octroyés pour ces programmes de sorte à améliorer les immeubles locatifs et résidentiels.
- **Étendre les programmes éconergétiques** : Étendre les programmes pour VE : Il faut étendre et bonifier les remises sur les véhicules électriques et hybrides et les bornes de recharge, y compris les micro-véhicules électriques comme les vélos et les motos électriques.
- **Créer des incitatifs à l'efficacité pour les locateurs** : Il faut augmenter l'aide octroyée aux locateurs pour réaliser des mises à niveaux éconergétiques sans hausser les loyers et bonifier les droits des locataires de demander de tels mises à niveaux. Il faut appliquer des normes d'efficacité énergétique obligatoires dans les immeubles locatifs et offrir des incitatifs fiscaux ou des remises pour les produits éconergétiques et les investissements dans les énergies renouvelables.
- **Programmes de vente en gros de panneaux solaires** : Il faut mettre en œuvre et possiblement étendre les programmes de vente en gros de panneaux solaires pour permettre non seulement à des communautés, mais aussi à des provinces entières d'acheter des panneaux solaires collectivement, de la même façon que les provinces fournissent des autobus scolaires électriques.
- **Expansion du transport public et du covoiturage** : Il faut investir dans l'infrastructure et les services de transport public et les étendre, comme les itinéraires d'autobus, les services de navette, les installations de parcobus et les autobus électriques, pour réduire la dépendance aux véhicules personnels et améliorer l'efficacité énergétique en matière de transport. De plus, il faut ajouter des incitatifs pour les programmes de covoiturage et promouvoir ces programmes dans le but d'augmenter l'accessibilité des régions rurales qui ont des options de transport public limitées, notamment en étendant les programmes de covoiturage en VE.

- **Programme de rachat concurrentiel** : Il faut établir un programme de rachat concurrentiel pour que les ménages puissent revendre leur énergie excédentaire au réseau.
- **Initiatives d'aide communautaires** : Il faut faciliter la formation de groupes d'aide communautaires axés sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, en offrant des ressources, de l'information et des possibilités de réseautage.
- **Programmes sur les appareils durables** : Il faut élaborer des initiatives pour remplacer les appareils inefficaces et encourager le don ou la vente des appareils usagés de sorte à favoriser la réutilisation et la durabilité des appareils ménagers.
- **Programmes d'aide énergétique pour les populations vulnérables** : Il faut développer des programmes d'aide énergétique ciblés pour les personnes à faible revenu, les nouveaux arrivants, les propriétaires de maisons unifamiliales, les aînés et les personnes handicapées, plus particulièrement dans les régions sans climatisation.
- **Rénovation des maisons vétustes** : Il faut introduire un programme de rénovation pour les maisons vétustes pour y incorporer des caractéristiques éconergétiques de sorte à aider en premier les personnes les plus vulnérables tout d'abord en fonction de leur état de santé, et ensuite selon leurs besoins financiers.

*For the signatures of Assembly participants,
please refer to the **English version**.*